

# COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU BOIS ELLEN

## Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire (AGE)

tenue le dimanche 28 mai 2023

au 559 Robert-Élie, dans la salle à manger

Laval (Québec) H7N 0C4

---

**Étaient présents :** 130 membres utilisateurs, 6 membres adjoints  
Pour un total de 136 personnes.

**Étaient absents :** 34 membres utilisateurs

**Invités :** Monsieur Philippe Guillot, de la FECHARM

### Rappel de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée
3. Règles d'assemblée :
  - Seuls les membres utilisateurs et membres adjoints auront le droit de parole
  - Procédure pour les interventions des membres
  - Adressez-vous au président; utilisez un langage et un ton respectueux ; restez dans le sujet ; soyez clair et bref
  - Écoutez ce que les autres ont à dire
  - Gestion du temps par sujet si débordement demande de prolongation ou arrêt de discussion
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 11 décembre 2022
6. Présentation des changements au Règlement de régie interne et adoption
7. Présentation des changements au Règlement d'immeuble et adoption
8. Présentation des changements au contrat de membre utilisateur
9. Présentation des changements au contrat de membre adjoint
10. Présentation du comité de sécurité
11. Mot du comité entourage
12. Affaires diverses
13. Levée de l'assemblée

### 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Louise Giguère, présidente, souhaite la bienvenue et présente les invités.

Le quorum étant constitué des membres présents, l'assemblée commence à 10 h 14

### 2. Nomination du président d'assemblée et de la secrétaire

#### **AGE 20230528.1**

Sur une proposition de Louise Giguère, appuyée par Guy Lemieux, il est résolu de nommer monsieur Philippe Guillot président d'assemblée et madame Denise Roy, secrétaire d'assemblée

**Adopté à l'unanimité**

### 3. Règles d'assemblée

Le président d'assemblée explique les règles qui devront être respectées lors de l'assemblée afin d'optimiser le temps et l'efficacité de la rencontre, soit :

- Seuls les membres utilisateurs et membres adjoints auront le droit de parole
- Procédure pour les interventions des membres
- Adressez-vous au président; utilisez un langage et un ton respectueux ; restez dans le sujet ; soyez clair et bref
- Écoutez ce que les autres ont à dire
- Gestion du temps par sujet si débordement demande de prolongation ou arrêt de discussion

### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**20230528.2**

Sur une proposition de Jean-Paul Pratte appuyée par Ann Brennan, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**Adopté à l'unanimité**

### 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 11 décembre 2022

Proposé par Manon Cyr, et secondé par Bibiana Castano, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### 6. Présentation des changements au Règlement de régie interne et adoption

Il est proposé d'ajouter l'article sur la confidentialité :

#### **6.7.2 Rôle des dirigeants de la coopérative**

Référence : *Loi sur les coopératives*, articles 112.1 à 117

- Faire signer un formulaire de confidentialité à tous les administrateurs et ce, à chaque année.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### 7. Présentation des changements au Règlement d'immeuble et adoption

Reporté à l'AGA de l'automne prochain.

### 8. Présentation des changements au contrat de membre utilisateur

Après la présentation des changements, des modifications sont proposées. La version finale sera présentée lors de l'AGA de l'automne prochain.

### 9. Présentation des changements au contrat de membre adjoint

Après la présentation des changements, des modifications sont proposées. La version finale sera présentée lors de l'AGA de l'automne prochain.

## **10. Présentation du comité de sécurité**

Monsieur Saïd Aderkane présente le nouveau comité de sécurité qui vient d'être formé.

## **11. Mot du comité EntourÂge**

Madame Marie-Andrée Pelletier fait un état d'avancement d'activités à venir en lien avec les programmes du CSSS, en collaboration avec les travailleuses sociales pour aider au maintien de la bonne santé des personnes seules et/ou âgées.

## **12. Affaires diverses :**

**Évènement du 22 janvier 2023,**

**Lavage de vitres**

**Vélos**

**Mentions de reconnaissance**

- Suite à l'évènement du 22 janvier, le dégât d'eau nous avons décidé de former un comité afin d'avoir des procédures claires par le Service incendies de Laval. Par la suite nous pourrons vous informer sur les démarches à suivre, car lors de l'incident tout le monde est resté sur le trottoir à l'entrée, nuisant ainsi au travail des pompiers. Donc le réel point de rassemblement sera bien affiché pour que les gens s'y rendent afin de libérer l'entrée. Il y aura aussi un exercice incendier afin de nous conformer à ces règles. Nous attendons leur rapport.
- Le lavage des vitres aura lieu à la fin de l'été.
- Nous devons récupérer l'espace où est placé un support à vélos dans la cour arrière pour tasser la neige l'hiver prochain. Par conséquent, nous demandons aux personnes de récupérer leur vélo à l'automne lorsque sera venu le moment de les entreposer dans l'espace prévu à cet effet.
- Selon l'inspecteur des incendies de ville de Laval, notre coopérative serait un des édifices les mieux entretenus et propres. Un gros merci à tous pour cette belle implication. Merci spécial à madame Hassanatou Bah pour son excellent travail au sous-comité de l'entretien ménager.

## **13. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre est levée à 12 h

Louise Giguère  
Présidente

Denise Roy  
Secrétaire